



Mairie

**COMMUNE DE CHANTEMERLE LES BLES
COMPTE RENDU DE LA REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL
DU 05 FEVRIER 2024 A 18 H 30**

Étaient présents : M. ROBIN Vincent, Mme BETTON Marielle, Mme BRUNIERE Aurélie, M. CAMPAGNOLA Éric, M. COSTE Ludovic, Mme LAIGNEAU Jeanine, M. VIGNON Georges, M. GUICHARD Patrick, Mme MOUISSAT Lynda, Mme VERROT Anna, Mme FAURE Elisabeth et M. VOSSIER Patrick.

Formant la majorité des membres en exercice.

Étaient absent(s) : M. BESSET Michel, excusé.

Mme BRUNIERE Aurélie a été désignée comme secrétaire de séance.

DELIBERATIONS

Enquête publique environnementale unique relative aux travaux de réalisation du diffuseur autoroutier de Porte de DrômArdèche présentée par Vinci Autoroute.

Monsieur le Maire expose que la commune a reçu un courrier de la préfecture de la Drôme sollicitant l'avis du conseil municipal concernant l'enquête publique relative aux travaux de réalisation du diffuseur autoroutier de Porte de DrômArdèche présentée par Vinci Autoroutes.

Il précise que par courrier du 25 octobre 2023, la société Vinci Autoroutes a déposé auprès des services de la Préfecture, un dossier de demande d'enquête publique environnementale unique relative aux travaux de réalisation du diffuseur autoroutier de Porte de DrômArdèche et portant sur :

- Une déclaration d'utilité publique, emportant mise en comptabilité des documents d'urbanisme des communes de Saint Rambert d'Albon et de Saint Barthélémy de Vals ;
- Une demande de dérogation à la protection des espèces et habitats ;
- Une enquête parcellaire.

Les collectivités disposent de deux mois pour formuler leur avis. Ces avis ou l'information relative à l'absence d'observation émise dans le délai fixé, seront joints au dossier d'enquête publique.

En conséquence, après présentation dudit rapport, le Conseil Municipal décide avec 8 voix contre, 3 voix pour et 1 abstention :

DE RENDRE un avis défavorable sur l'enquête publique environnementale unique relative aux travaux de réalisation du diffuseur autoroutier de Porte de DrômArdèche présentée par Vinci Autoroutes.



Mairie

QUESTIONS DIVERSES

- Demandes écoles spécialisées ;
- CR bilan gendarmerie ;
- Aménagement mairie (*les archives en bas des escaliers vont commencer, ainsi que le placard dans la salle du conseil municipal*) ;
- Convention suite à un droit de passage (*il y avait un simple courrier donc nous ferons une convention*) ;
- Devis mise en sécurité feux tricolores (*voir pour mise en sécurité pour les personnes malvoyantes et devis réparation de boucle de détection, nous verrons au moment des travaux de la RD 109 pour le devis de réparations*) ;
- Déploiement fibre ;
- Nettoyage de printemps (*le 23 mars 2024 de 9h à 11h30 (mail associations)*) ;
- Dossier environnement ;
- Voiries ;
- Elections européennes 9 Juin ;
- Remplacement Chantal ;
- CR réunion PCS ;
- Semaine bleue ;
- Demande de ralentisseurs au Bois de l'Ane (*nous allons faire un devis pour rajouter un plateau traversant*) ;
- Avis projet échangeur routier (*nous mettons un avis défavorable (vote à bulletins secrets : Pour : 3, Contre : 8 et Abstention : 1)*) ;
- (*Demande camion pizza APE : Il y a déjà beaucoup de camion et le camping*) ;
- (*Commission finances : le mercredi 28 février 2024 à 18h30*).

PERMIS DE CONSTRUIRE

Prochaine réunion du Conseil Municipal le 4 mars 2024 à 18 h 30.
